

Délibération n° 24	Conseil Municipal du 17 Novembre 2016
Service événementiel	Domaine de compétence Culture – Événementiel
Objet : Tarifs et Cautions Salles et Matériel	
Rapporteur : Monsieur Baillet Sébastien, adjoint à la culture.	
Synthèse de la délibération	Tarifs des salles et matériel 2017

Vu l'avis favorable de la Commission Culture du 3 novembre 2016.

Il est proposé à l'Assemblée de valider les tarifs et cautions des salles et du matériel pour l'année 2017.

Les recettes seront encaissées sur la régie gestion des salles.

Le Conseil Municipal est donc invité à approuver les tarifs proposés dans la présente délibération.

La délibération est adoptée par **33 voix pour**.